

6% de grévistes à l'ONF le 17 mai

Le 17 mai, 530 personnes de l'ONF ont participé à la grève nationale organisée par l'intersyndicale.

Rapporté à l'ensemble du personnel, le taux de grévistes est de 6%.

Le directeur général de l'ONF, Christian Dubreuil, a rencontré le même jour une délégation d'ouvriers grévistes membres de la CGT en marge de la cérémonie de labellisation « Tronçais Forêt d'exception ».

L'appel à la grève et à la manifestation avait été lancé pour s'opposer au souhait supposé de la direction générale de l'ONF de vouloir procéder à une « privatisation » de la gestion des forêts publiques. Ni les ministères de tutelle ni la direction générale de l'ONF n'envisagent de privatiser l'Office ou de modifier son statut. L'ONF a vocation à rester un établissement public industriel et commercial, au service de la gestion des forêts publiques.

Par ailleurs, le projet de future convention collective nationale unique (CCN) ne prévoit aucune baisse de rémunération pour les salariés de l'ONF, contrairement aux messages portés par certains syndicats. La mise en œuvre de la CCN, soumise actuellement à l'approbation des organisations syndicales de droit privé de l'ONF, mobilisera des avantages significatifs et des garanties au bénéfice de très nombreux salariés de l'Office, signe de l'engagement fort pris par la direction générale sur ce dossier. On estime à 2/3 le nombre de ceux qui verront leurs revenus progresser avec le projet de CCN.

A propos de l'ONF

Entreprise publique au cœur de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

En savoir +
ONF.fr

